

TEST DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL

Le test de développement général (TDG) a été élaboré afin de mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle et éventuellement au travail. Dans la province de Québec, la réussite de ce test est une des conditions auxquelles les adultes doivent satisfaire pour pouvoir être admis à un programme de formation professionnelle, lorsqu'ils ne satisfont pas aux préalables scolaires normalement exigés par ce programme.

Les compétences générales mesurées par le test sont au nombre de quatre :

- ❶ Traiter de l'information.
- ❷ Communiquer par écrit.
- ❸ Saisir et utiliser des concepts.
- ❹ Résoudre des problèmes.

OBJECTIF

Pouvoir être admis en formation professionnelle. Toutefois, des préalables fonctionnels comprenant la réussite de matières académiques (français, mathématique) peuvent s'ajouter comme conditions d'admission selon le programme choisi.

SEUIL DE RÉUSSITE

45 % (si échec, une reprise est possible après 1 an).

LORS DE L'INSCRIPTION AU CFP

Vous devez apporter :

- ▮ Votre dernier relevé de notes du ministère de l'Éducation (MEQ) indiquant votre code permanent
- ▮ Si vous n'avez pas de relevé de notes du MEQ, votre certificat de naissance de l'état civil du Québec (original GRAND FORMAT ou copie certifiée GRAND FORMAT précisant le nom des parents) OU document officiel sur lequel figure le code permanent attribué par le ministère de l'Éducation (MEQ)
- ▮ Preuve de résidence au Québec valide (permis de conduire ou carte d'assurance-maladie)

DATES DES PROCHAINS EXAMENS

À confirmer

VOUS DEVEZ AVOIR 18 ANS